

CQP Animateur(trice) soigneur(se) assistant(e) activités équestres

Fonction:

L'animateur soigneur assistant activités équestres exerce le métier couramment appelé assistant, sous contrôle de l'enseignant titulaire.

Missions principales:

- Accueillir les publics
- Participer à l'animation d'une structure et à la promotion des activités
- Participer à l'entretien des chevaux et des poneys, aux soins courants, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations et équipements
- Travailler les équidés et contribuer à valoriser la cavalerie
- Participer à l'encadrement des pratiquants (sans autonomie complète) sous l'autorité d'un titulaire d'une qualification de niveau IV relative à la spécialité
- Participer à l'organisation et à la gestion des activités

Compétences:

- Mobiliser des connaissances liées à l'emploi des équidés et à l'encadrement des publics
- Réaliser l'accueil du public et la maintenance liée aux activités équestres
- Maîtriser les techniques professionnelles en équitation ou tourisme équestre liées à l'emploi et à la préparation des équidés
- Encadrer un groupe de pratiquants dans le cadre d'une action d'animation, soit en équitation cheval, soit en équitation poney, soit en tourisme équestre

Métiers accessibles via la certification:

- animateur-soigneur assistant

Prérequis nécessaires à la formation:

- Être titulaire au minimum du CEP 1 mention équitation Être titulaire de l'attestation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

Ocapiat